



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Conseil d'établissement du 22 juin 2017

Ordre du Jour :

- 1 Organisation de la rentrée prochaine
- 2 Point sur le déroulement des examens
- 3 Décisions à soumettre à l'AEFE
- 4 Projets de voyage / bilan des voyages
- 5 Bilan TSA
- 6 Questions diverses

Membres présents :

M. MEYER, Chef d'établissement
M. BRUN, Directeur des classes primaires
Mme THIRION, Directrice des Services Administratifs et Financiers
M. LECHEVALIER, Proviseur adjoint
Mmes RANDON-BECKER et MOITROT, représentantes des enseignants 1^{er} degré,
Mmes FOLKE et DEMERDACHE, représentantes des enseignants 2^d degré,
Mme HALFORT, représentante des personnels non enseignants
Mmes BECH, ULLRICH et IDE, représentantes des parents
Mlle KILCULLEN et M. ECKERN, représentants des élèves
M. LANGLET, Mme FONDECAVE et Mme HENRY, conseillers consulaires

Secrétaire de séance Jean-Marc BRUN.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, M. Le Proviseur propose la validation du compte rendu du conseil d'établissement du 28 mars 2017.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

1 Organisation de la rentrée prochaine

M. BRUN présente la structure et les effectifs du premier degré (voir document en annexe). L'effectif prévu, en fonction des informations du moment, s'oriente vers une stabilité : 530 élèves prévus au total dont 147 en maternelle, élémentaire bi-langue F : 283, élémentaire bi-langue D : 100.

- Mme ULLRICH, parent d'élèves, demande si les départs en CM1 sont identiques à l'an passé.

Réponse de la Direction : En pourcentage, ils sont sensiblement égaux.

M. LECHEVALIER présente les effectifs du second degré avec une augmentation prévisionnelle de 40 élèves (voir document joint). Les classes de collège seront raisonnablement autour de 25 élèves, en seconde plutôt autour de 22, en première et terminale, nous aurons quelques divisions plus chargées.

Horaire de sortie du primaire.

Après une consultation des différents collèges du premier degré, il n'y aura pas de suite donnée à la proposition de modification des horaires de sortie de l'école primaire.

Cycle 3 : Mise en place d'une évaluation par compétences en 6^e.

M. Le Proviseur présente le projet d'une évaluation par compétences, généralisée à tous les élèves des 6^e. Ce dispositif déjà appliqué au CM1 et CM2 serait logiquement poursuivi en 6^e. Il permettra certainement de limiter le stress des notes et de cibler plus justement les besoins des élèves en matière de compétences. Le passage à une évaluation plus positive sera également apprécié.

Madame FOLKE demande si les professeurs souhaitant garder la notation chiffrée pourront le faire.

Réponse de la Direction : oui

M. Le Proviseur explique que les modalités de mise en œuvre seront détaillées au conseil du second degré, puis aux réunions des parents. Deux réunions inter-degrés ont déjà eu lieu. Le travail de concertation se poursuivra l'an prochain.

La proposition n'appelle plus de commentaires ; M. Le Proviseur propose de passer au point suivant :

2 Point sur les examens.

58 élèves pour le baccalauréat, 14 pour l'abibac

- Un élève est prévu pour le second groupe, nous sommes donc déjà au moins à 98%
- Nous n'avons pas encore les résultats de l'abibac,
- Nous avons l'assurance de 87% de mentions.

"Un très bon cru", en attendant les résultats du brevet qui seront disponibles autour du 12 juillet.

3 Décision à soumettre à l'AEFE

Mme THIRION présente les différentes décisions.

- Augmentation du point d'indice des agents en recrutement local.
Suite à la réunion de la commission des ressources humaines réunie régulièrement le 12 juin, l'augmentation proposée est de 0.54 %. Le point d'indice passerait de 7.34 à 7.38 euros applicable le 1^{er} septembre 2017.
- Evolution des frais de scolarité
Pour 2018/19 l'augmentation des frais de scolarité serait également de 0,54% (arrondi à 10 euros) correspondant à la valeur du taux d'inflation en Allemagne en 2016 (année civile). Les frais d'examens restent inchangés, comme les frais de première inscription.

Question de Mme IDE, parents d'élève : Quelle est l'augmentation de l'année précédente ?

Réponse : 0.23 %

Intervention de Mme IDE.

L'ensemble des charges du Lycée n'est pas soumis à l'inflation. Pourtant, vous arrondissez systématiquement à la valeur supérieure.

Réponse de Mme THIRION :

Les charges de personnel augmentent plus vite que les autres charges et restent la dépense la plus importante de notre budget.

Madame IDE revient sur les augmentations des frais des années précédentes et regrette que certaines années le taux d'inflation soit inférieur à l'augmentation des frais de scolarité.

M. Le Proviseur rappelle qu'au conseil d'établissement du mois de juin, le vote porte sur l'évolution des tarifs de l'année N+1, c'est à dire pour ce conseil d'enseignement du 22 juin 2017. Ce sont donc les tarifs de la rentrée 2018 qui sont présentés.

Intervention de Mme FOLKE au sujet des PDL. Voir en questions diverses posées par les représentants des professeurs.

Madame FOLKE demande si l'AEFE a imposé une réduction budgétaire de 2%.

Madame THIRION répond par la négative. Il s'agit d'une préconisation pour les budgets rectificatifs afin d'éviter que les prélèvements effectués sur les fonds de roulement soient adaptés au besoin et réellement nécessaires à l'exercice en cours.

Concours robotique.

Certains élèves ont souhaité effectuer l'acquisition de leurs robots. La proposition de permettre aux élèves l'achat du prototype est acceptée par le conseil. Deux tarifs seront proposés :

60 euro pour les robots suiveurs de ligne et 24,50 pour les autres.

La question des robots construits en groupe reste posée.

4 Projets de voyage / bilan des voyages (voir documents)

Bilan des voyages

Madame THIRION présente le bilan des voyages pour les séjours, dont toutes les factures ont été traitées.

Madame RANDON-BECKER intervient pour signaler le non-respect des normes des autocars de la société TOURING.

Madame THIRION note la remarque et précise qu'un rendez-vous sera pris avec les responsables de la société.

M. Le Proviseur présente le voyage à Chêne (en ferme pédagogique) en Belgique, préparé par Mme PFLUEGER et Madame GOULIER pour le mois de septembre.

Le conseil d'établissement approuve à l'unanimité ce voyage.

Les actions des élèves et des parents d'élèves, ainsi que la participation du FSE, permettent de faire baisser les coûts des voyages.

Madame RANDON-BECKER demande si l'infirmière est remplacée lorsqu'elle participe à un voyage.

M. le Proviseur rappelle qu'un protocole spécifique est prévu en cas d'absence de l'infirmière. En effet, Madame CHAMONIN travaille à temps partiel.

Madame IDE, parent d'élève, intervient pour remercier les professeurs organisateurs des voyages et la Direction qui soutient leurs actions.

5 Bilan TSA

M. Le Proviseur présente le CR de la commission TSA (voir doc joint).

Au primaire, 26 dossiers d'élèves sont suivis.

Au secondaire, 45 dossiers d'élèves sont suivis avec 4 AVS. 13 élèves ont des conditions d'examen adaptées.

M. Le Proviseur remercie M. BRUN et M. LECHEVALIER pour le suivi des dossiers TSA. Il souligne également, la très bonne collaboration avec l'association de parents DYS à Francfort.

Point sur l'état d'avancement des travaux.

Les travaux qui vont se poursuivre l'an prochain avec la nouvelle direction.

- Rehaussement des clôtures
- Commande électrique des serrures

Les travaux normalement terminés à la rentrée

- Remplacement des caméras
- Rénovation de la signalétique
- Toilettes gymnase
- Toilettes salle des professeurs du secondaire
- Rafraichir le logement du Proviseur
- Installation d'un nouveau standard téléphonique
- Acquisition du terrain.

M. Le Proviseur invite les membres du conseil à consulter les documents remis en commission budgétaire pour des informations plus détaillées.

6 Questions diverses

Revue de la question sur l'abibac du dernier conseil :

La réunion pédagogique avec les professeurs d'allemand a abouti à la décision suivante:

Une note d'allemand LV1 sera portée aux bulletins trimestriels des élèves d'abibac de 1^{ère} et Te (l'an prochain). Elle sera constituée de la note de l'abibac augmentée de 0 à 3 points en fonction des résultats de l'élève.

Question des agents

1) Serait-il possible d'avoir un dépôt centralisé pour placer le matériel et le mobilier de l'école temporairement non utilisé?

Réponse de la Direction

Nous sommes partout confrontés à un problème d'exiguïté des locaux et d'insuffisance des locaux de stockage. Malgré les travaux entrepris depuis quelques années pour augmenter le nombre de salles disponibles, le problème des locaux de stockage n'a pas été résolu. La demande d'un dépôt centralisé pour le matériel et le mobilier de l'école est bien évidemment légitime, mais pour cela, nous devons transformer un local existant en un lieu de stockage. La réflexion est à mener avec l'ensemble des équipes l'année prochaine pour tenter de résoudre ce problème.

Questions des professeurs du second degré

2) Demande de précisions sur les travaux d'aménagement prévus pour l'été:

- Quelle est l'estimation du coût de l'aménagement des toilettes (salle des professeurs et gymnase)?
- Peut-on être informés des délais prévus pour ces travaux ?

Le coût des travaux pour le réaménagement des toilettes de l'administration/salle des professeurs lycée, programmés cet été, s'élève à 50 K€.

S'agissant du gymnase, les travaux des vestiaires (douches et toilettes), également prévus, cet été, devraient s'élever à 70 K€.

Nous comptons sur une réalisation pendant les vacances avec livraison fin août/début septembre. Il y aura certainement des finitions de fin de chantier à la rentrée, mais les locaux seront utilisables.

3- Dans le cadre de la préparation de la rentrée, les IMP auraient dû être présentées en Conseil Pédagogique et Conseil du 2nd Degré de manière à pouvoir les voter en connaissance de cause en dernier CE de l'année scolaire. Pourrions-nous désormais respecter cette procédure de manière à ce que le souhait de transparence des collègues soit respecté et qu'il n'y ait pas de problème de paiement?

Réponse de la Direction

Oui

4- Que sont devenus les travaux préparatoires du nouveau règlement intérieur? Pourquoi n'a-t-il pas encore été proposé au vote?

Réponse de la Direction

La fusion des deux règlements intérieurs, demandée au dernier conseil d'établissement par les membres de l'assemblée, nécessite la création d'une commission avec des représentants des différents collèges : direction, professeurs, parents, vie scolaire premier et second degrés. Nous vous donnons rendez-vous pour cela à la rentrée prochaine.

5- Les professeurs recrutés locaux étant parfaitement égaux face à la charge de travail lorsqu'ils ont des classes à examen avec les professeurs résidents et contribuant par leur engagement à la réussite de nos élèves, nous souhaitons que la pondération 1,1 leur soit dorénavant appliquée, comme cela s'est fait depuis deux ans dans tous les lycées français d'Allemagne.

Réponse de la Direction

Nous prenons note de votre demande et rencontrerons les représentants du personnel local pour en discuter directement avec eux.

Madame FOLKE, représentante du personnel, demande pourquoi la Direction a refusé la mise en place de la pondération.

Réponse de la Direction

Les représentants des recrutés locaux réunis en commission des ressources humaines le 12 juin 2017, se sont vus proposés par la Direction, deux options pour l'année 2017/2018:

1. Augmentation du point d'indice sur une fourchette correspondant à l'augmentation de l'indice du coût de la vie en Allemagne et la mise en place d'une pondération de 0,1 par heure de cours, seulement pour les professeurs intervenant sur les classes à examen.
2. Augmentation du point d'indice supérieure à l'indice du coût de la vie pour tous les personnels.

Après suspension de séance, la décision de retenir la proposition N°2 a été **votée à l'unanimité.**

M. Le Proviseur invite Mme FOLKE à consulter le compte-rendu de séance.

Question des parents

6. Suite à la réforme du collège, mise en place à la rentrée 2016, quel est le bilan de l'introduction des EPI dressé par la direction et les enseignants concernés ? Une réforme de la réforme étant attendue, quelles sont les perspectives pour la rentrée 2017 ? Sous quelle forme l'équipe pédagogique envisage-t-elle de poursuivre l'expérience : matières, classes, ?

Réponse de la Direction

Bilan des EPI.

Bilan très positif.

Les enseignants sont engagés, motivés et disponibles. Ils font preuve de créativité, d'ingéniosité, d'audace et de détermination.

Les élèves ont développé des capacités d'autonomie, les compétences visées ont été validées, voire dépassées.

Nous avons eu des présentations orales étonnantes d'ingéniosité où nous avons pu mesurer la curiosité des élèves, l'intérêt qu'ils portent aux travaux en groupes et à la préparation d'un thème sur une année. Bien sûr, des élèves ont eu besoin d'un accompagnement des enseignants, plus resserré autour de demandes pédagogiques clairement exprimées ou simplement quelquefois d'un coup de pouce, afin de garder le rythme attendu.

Il faut ici souligner le mérite de nos équipes, incapable de renoncer à leur mission première : accompagner les élèves sur le chemin de la réussite.

Comme pour les autres actions pédagogiques, Sciences Slam, festival du cinéma, robotique, beaucoup de temps et d'énergie ont été mis en oeuvre. J'ai personnellement énormément d'admiration et de respect pour le travail des enseignants. Ces projets cités ne doivent pas oblitérer toutes les autres actions : Auteurs au primaire, Cook at school que même un Year book de 150 pages ne peut retracer complètement.

Avec tous ces projets, les élèves bénéficient de l'expertise des professeurs, l'équipe de Direction est là pour soutenir et encourager toutes ces actions. De l'observation des escargots en maternelle à l'étude de la comète Tschouri en terminale, de l'écriture en lettres bâtons au calcul matriciel nous sommes constamment nourris par notre passion !

Rentrée prochaine

L'an prochain, nous ne changeons rien à notre déterminisme ! Nous poursuivrons le travail engagé (EPI, évaluations par compétences, projets pédagogiques de tous bords), nous nous adapterons aux nouveaux textes, dès leur parution et ferons preuve d'altruisme comme nous savons le faire.

Madame FOLKE intervient pour porter à la connaissance des membres du conseil l'arrêté du 16 juin 2017.

Madame ULLRICH demande si les élèves ont eu un entraînement pour les EPI.

M. Le Proviseur explique qu'il n'y a pas vraiment d'EPI blanc comme le bac blanc ou le brevet blanc. Chaque professeur organise les « entraînements » dans leur classe.

Madame IDE intervient pour faire part d'une fatigue accrue en fin de trimestre.

Madame ULLRICH regrette que l'organisation de la présentation des EPI pour les élèves de 5^e et 4^e libère les élèves des cours.

M. Le Proviseur note la remarque et propose d'évaluer le dispositif, et de le reconduire l'an prochain seulement s'il a donné satisfaction.

7. Une réunion de bilan du projet de classe numérique s'est tenue en avril, qui a rassemblé les représentants des différentes instances du conseil d'établissement. Sur la base du compte rendu de cette réunion que vous aurez l'amabilité de transmettre aux membres du conseil d'établissement, nous souhaiterions connaître les conclusions pour la poursuite du projet à la rentrée 2017. Les représentants des parents d'élèves souhaitent rappeler que l'objectif principal défendu par les parents demeure l'allègement des cartables au collège, avec une priorité sur les classes de 6^e et 5^e. Si l'expérience de la classe numérique n'est pas reconduite (et à fortiori non élargie) au niveau des classes de 6^e, les parents souhaitent demander à l'établissement que les manuels scolaires de 6^e soient achetés "en double" pour la rentrée 2017, de manière à supprimer le transport des manuels scolaires entre l'école et le domicile et ainsi alléger significativement les cartables des 6^e.

Réponse de la Direction

Après notre expérience, les 6^e ne nous semblent pas être le niveau idéal pour une classe numérique. Les manuels de 6^e seront achetés en double et un exemplaire restera en classe, afin d'alléger encore le poids des cartables.

A l'issue de l'expérimentation des tablettes élèves avec la classe numérique (5°3 en 2016-2017), il a été décidé de modifier le mode d'utilisation pédagogique de ce matériel.

Les 30 tablettes acquises précédemment seront utilisées par l'ensemble des élèves des trois classes de 5° en cours de maths, EIST et autres matières selon disponibilité au lieu d'être réservées à une seule classe. Le niveau cinquième devient ainsi le niveau d'initiation aux multiples possibilités du numérique en début de cycle 4.

8. Les parents ont pris note de l'utilisation de la communication via SMS pour les commandes de photos de classe. Comme nous l'avons exprimé à la dernière réunion du conseil, nous souhaitons insister sur le besoin de restreindre ce mode de communication aux informations importantes. La direction pourrait-elle prévoir pour septembre 2017 une réunion commune de définition des informations pour lesquelles la communication via SMS sera utilisée ?

Réponse de la Direction

Le dispositif SMS a très bien fonctionné. Nous pouvons le mettre en œuvre comme dispositif de sécurité. Au sujet de la réunion demandée à la rentrée, votre serviteur se charge de transmettre la demande à son successeur, M. COMMENVILLE qu'il doit rencontrer cet été.

Pour le dernier conseil d'établissement de Madame THIRION, M. le Proviseur lui donne la parole pour un « Grüsswort » :

"Le Lycée Français Victor-Hugo est un très bel établissement avec des moyens exceptionnels. Je suis ravie d'avoir été parmi vous pendant 5 ans. Je remercie l'ensemble des équipes des enseignants, non enseignants, parents d'élèves et l'équipe du service administratif et financier. Ma mission consiste à contribuer à l'amélioration des conditions d'exercice professionnel des équipes enseignantes, non enseignantes et celles des élèves. Je remercie l'AEFE de m'avoir recrutée et de m'avoir fait confiance. Je pars l'an prochain en congé formation pour me préparer aux concours administratifs d'administrateur territorial, le concours de l'ENA et le concours de directeur d'hôpital."

M. MEYER remercie Madame THIRION et la félicite pour sa mission de 5 années, comme Directrice des services administratif et financier.

Le mot de M. MEYER Proviseur

« Ce que je vis, mes amis, n'est pas banal ! Cela arrive environ quatre à cinq fois dans la carrière d'un chef d'établissement. Je ne veux pas dire que le fait de présider son dernier Conseil d'établissement relève d'un caractère exceptionnel ! Toutefois, c'est avec une certaine émotion que je vous dis "au revoir" ce soir. Je me suis toujours présenté devant vous avec des dossiers étudiés, tirés aux quatre épingles avec, pour vous, des informations et des réponses aux questions, claires et précises. Je remercie mes plus proches collaborateurs de leurs conseils et suggestions. Mon « maitre mot » : la transparence. Ma devise : un problème à 8h trouve une solution à 8h30.

Nous avons pris ici, pour notre établissement et nos élèves des décisions importantes. A cette heure, nous sommes tous bénévoles. Alors, permettez-moi de vous remercier chaleureusement pour la richesse de nos échanges. Nos différences de point de vue nous ont enrichis. Dans cette assemblée, nous avons souvent parlé d'une voix unanime. Je souhaite vraiment que cela puisse continuer ainsi avec mon successeur, auquel je souhaite personnellement une excellente prise de fonction.

Je pars à Rabat et j'emporte avec moi, mon esprit de conviction, de foi en l'éducation nationale à laquelle je dois tant. Tout n'est pas parfait et moi non plus d'ailleurs. Mais avec de l'audace, nous avons, ensemble, semé des graines qui ont germé, car tombées dans la bonne terre. Je vais découvrir d'autres horizons, mais je ne vous oublierai pas. Les missions de chef d'établissement ne se ressemblent pas et

je garderai un excellent souvenir du Lycée Français Victor-Hugo de Francfort sur le Main.

pause

Sans prévenir, Magellan se lève et déclare avec une assurance absolue : "Il existe un passage conduisant de l'océan Atlantique à l'océan Indien. Je le connais, je sais l'endroit exact où il se trouve. Donnez-moi une flotte et je vous le montrerai et je ferai le tour de la terre en allant de l'est vers l'ouest."

C'est dans cet esprit que j'ai présidé tous les conseils d'établissements. Bien souvent, j'ai souhaité vous monter le "passage". Nous avons ainsi, sur notre navire, contourné les vents contraires et franchi les océans. Je ne vous ferai pas le supplice de la liste des actions réalisées ensemble, mais je voudrais juste remercier l'équipage pour sa loyauté et vous renouveler à tous, ma sincère gratitude. »

Merci à tous,

Bon vent !

Pascal MEYER

Le secrétaire de séance

J D BRUN

